

# La Lettre

d'information communale

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Vivre serein, se sentir en sécurité, est un droit pour chacun. Au niveau de la commune, la sécurité est une préoccupation quotidienne des élus et des services municipaux, avec l'appui de la gendarmerie. Il s'agit d'assurer le **maintien de l'ordre public**, c'est-à-dire, la sûreté, la salubrité et la tranquillité, mais aussi de prévenir les actes de malveillance, de lutter contre les incivilités, d'assurer une médiation dans la gestion des conflits. Du côté des autorités, la proximité et l'écoute des habitants sont essentielles. Et pour les citoyens, une attitude vigilante et solidaire est indispensable.

Une **nouvelle organisation de la gendarmerie** sur notre territoire devrait **renforcer les moyens** déployés sur le terrain : contacts avec les habitants, patrouilles dissuasives, contrôle de vitesse... Il faut savoir que les démarches administratives et les dossiers judiciaires sont très chronophages dans le quotidien des gendarmes. De plus, ils sont souvent mobilisés sur des interventions à caractère social : état d'ivresse, conflits, violences intrafamiliales... Ils sont d'ailleurs appuyés depuis quelques années par une intervenante sociale en gendarmerie, qui fait le lien avec les acteurs médico-sociaux.

En complément de la présence humaine, la vidéo-protection est désormais un outil accessible et efficace. La ville de Retiers va conforter son dispositif avec l'**installation d'une caméra en centre-ville** dans les prochaines semaines.

Les citoyens sont aussi les alliés des forces de l'ordre et il ne faut pas hésiter à signaler à la gendarmerie et à la mairie les démarcheurs douteux, les véhicules ou individus suspects. Il faut souligner également les escroqueries sur internet de plus en plus fréquentes ou le cyber-harcèlement.

Sans tomber dans la défiance et la psychose, la vigilance est l'affaire de tous, nous comptons sur vous.

Thierry RESTIF, maire  
Bertrand BLANDIN, adjoint au maire chargé de la sécurité et de la citoyenneté



## GROS PLAN

### GENDARMERIE DE RETIERS : NOUVELLE ORGANISATION

Afin de donner plus de cohérence territoriale, une nouvelle organisation est mise en place pour les gendarmes de la brigade de Retiers

**Au 1<sup>er</sup> mars 2021, les gendarmes de Retiers sont rattachés à la communauté de brigade (COB) de Janzé.** Leur casernement reste bien à Retiers. Ils faisaient équipe auparavant au sein de la COB de la Guerche-de-Bretagne.

La nouvelle équipe est donc constituée de 22 gendarmes, dont 5 à Retiers actuellement, les autres étant basés à Janzé. Leur territoire d'intervention est identique au périmètre de la communauté de communes de Roche aux Fées, en ajoutant Corps-Nuds et Saint-Armel.

La COB de Janzé-Retiers est dirigée par le Major BLANCHARD, la brigade de Retiers sous la responsabilité de l'adjoint-chef VIGNER.

Cette nouvelle organisation correspond mieux à la réalité de notre bassin de vie, le long de l'axe de

communication de la 2X2 voies Rennes-Angers. À l'échelle supérieure, la COB de Janzé fait toujours partie de la compagnie de gendarmerie de Vitry, qui vient en renfort lors de certaines interventions. Il faut savoir aussi que le peloton motorisé départemental basé à Bain-de-Bretagne intervient régulièrement sur notre secteur.

Grâce à cette nouvelle organisation, la gendarmerie de Retiers va pouvoir ouvrir **2 jours par semaine, le lundi et le vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.** Le reste de la semaine, il faut se rendre à Janzé.

Contact gendarmerie de Retiers : 02 99 43 51 05  
En cas d'escroquerie sur internet : 0 805 805 817  
En cas de cyber-harcèlement : 0 800 200 000

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

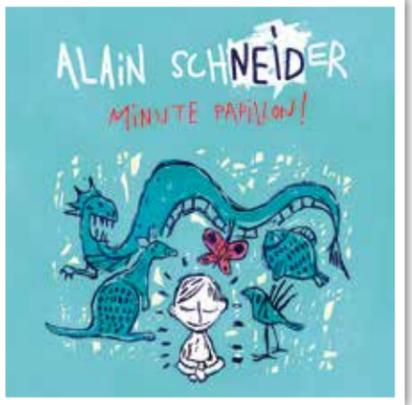
**En raison des conditions sanitaires actuelles, le Club Détente et Loisirs ne pourra pas reprendre ses activités en mars.**

## SPECTACLE AU GENTIEG

Sous réserve des conditions sanitaires

- **Mercredi 10 mars** à 16h30 à Janzé, spectacle jeune public d'Alain SCHNEIDER « Minute Papillon ». Chansons sur des rythmes jazz manouche, africains, bossa... à partir de deux ans. Tarif unique : 5€.

➔ 02 56 48 30 06 - billetterie@janze.fr



## ACTIV'GYM

Dès que les conditions sanitaires le permettront, les cours de l'association Activ'Gym reprendront. Il reste des places donc n'hésitez pas !

**Fitness** (musculture, cardio, circuit training, stretching...) : jeudi de 18h45 à 19h45

**Gym douce** (stretching, équilibre, coordination, musculture) : vendredi de 9h15 à 10h15.

Les cours de Pilates sont, quant à eux, complets.

➔ 02 99 43 48 68

## RANDONNÉES PEDESTRES

Compte tenu des informations en notre possession, à la rédaction de cet article, l'association « Chemins et randonnées » ne peut affirmer si les randonnées pourront reprendre en mars.

Renseignements auprès de Jean-Louis COCAULT, président au 06 31 23 81 96 ou de Michelle CLOUET, responsable randonnées au 02 99 43 56 25

**Le Restéria**

*Le cinéma a fermé ses portes... et espère pouvoir vite vous retrouver en 2021 !*

[www.lerestertia.net](http://www.lerestertia.net)

## Services municipaux

**MAIRIE**  
02 99 43 51 41  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00  
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

**Permanences des élus**  
en dehors des horaires d'ouverture  
06 46 41 41 92

**SERVICE URBANISME**  
02 99 43 09 20  
Lundi, mardi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00  
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00

⚠ *En raison des mesures gouvernementales liées à la Covid 19, les horaires de fermeture peuvent être modifiés.*

**MÉDIATHÈQUE**  
02 99 43 68 63  
Lundi 16h30>18h30  
Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00  
Vendredi 15h00>18h30  
Samedi 9h30>13h30

**SERVICE TECHNIQUE**  
02 99 43 09 16  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

**DÉCHETTERIE**  
02 99 43 40 17  
10h00>12h00  
9h00>12h00 et 14h00>18h00  
14h00>18h00  
9h00>12h00 et 14h00>18h00

## Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

**ASSISTANTE SOCIALE CDAS Bureaux des ADMR**  
Place Herdorf  
Tous les mardis  
RDV 02 22 93 68 00

**ASSISTANTE SOCIALE MSA Centre Social de La Guerche**  
RDV 02 99 96 22 44

**CAF** (sauf vacances scolaires)  
**Ancienne maison médicale de garde**  
12 rue Pasteur  
Vendredi 12, 19 et 26 mars  
RDV sur compte CAF ou au 3230

**CARAC**  
Renseignements 09 69 32 50 50

**CARSAT**  
RDV 39 60

**CICAS**  
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés  
0820 200 189

**CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**  
**Ancienne maison médicale de garde**  
12 rue Pasteur  
Tous les jeudis 9h >12h  
RDV 02 23 55 51 44

**CPAM**  
Accueil à Janzé ou La Guerche,  
RDV 36 46 ou 02 23 55 51 44

**INFIRMIERS**  
Centre de soins - A.D.M.R.  
02 99 43 52 80  
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD  
02 99 43 65 41

**TAXIS-AMBULANCES**  
Ambulances BANCEL  
02 99 43 61 61

**CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**  
CDAS Janzé  
RDV 02 22 93 68 00

**NOURRISSONS**  
**Ancienne maison médicale de garde**  
12 rue Pasteur  
- Pesée : jeudi 25 mars après-midi  
- Consultation PMI : jeudi 11 & 25 mars de 9h à 12h  
RDV 02 22 93 68 00

**RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (RIPAME)**  
**Communauté de communes**  
mardi : 14h>19h  
vendredi : 14h>17h30  
RDV 02 99 43 44 16

**MISSION LOCALE Mairie de Retiers**  
Le mardi et le vendredi  
RDV 02 99 75 18 07

**POINT ACCUEIL EMPLOI**  
**Communauté de communes**  
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h  
RDV 02 99 43 64 87

**POINT INFORMATION JEUNESSE**  
**Communauté de communes**  
Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**  
Centre Hospitalier  
rue Armand Jouault - Janzé  
02 99 43 44 45  
Samedi : 12h>20h  
Dimanche : 8h>20h  
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

**PHARMACIES DE GARDE**  
contacter le 32 37

**BOUTIQUE DE GESTION**  
RDV 02 99 86 07 47

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT**  
**Communauté de communes**  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois - 10h>12h  
RDV 02 99 43 64 87

**ARCHITECTE-CONSEIL**  
Mardi 2 mars - 6 avril (matin)  
RDV 02 99 43 51 41

**CONSEILLER DÉPARTEMENTAL CANTON LA GUERCHE DE B.**  
RDV 02 99 02 35 17  
www-ille-et-vilaine.fr

**PERMANENCES JURIDIQUES**  
- notaire, huissier et avocat  
RDV 02 99 43 64 87

**SECOURS CATHOLIQUE**  
- Permanence les 6 & 20 mars de 10h à 12h (rue des Colonels Dein).  
- Local meubles : samedi 6 mars (rue de la Tannerie) 10h-12 h  
sc240retiers@gmail.com  
ou 06 31 82 22 74

**POMPES FUNÈBRES**  
Christian CHAPELET  
02 99 43 12 12

**DÉFIBRILLATEURS**

- À l'entrée de : Salle Polyvalente, Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Cinéma Le Restéria, Espace Pierre de Coubertin.
- À l'intérieur de : l'Église (porte Sud), cour de l'École CADOU.

## État civil

**NAISSANCES**  
19/01> Sven CUQUEMELLE, lieu-dit La Touche

**DÉCÈS**

28/01 Christopher ONFROY, 22 rue Joseph Lancelot

31/01 Marie-Noëlle BOSSARD épouse BRISSIER, 25 Les Ogodières

2/02 Toussaint JOLYS, lieu-dit Le Point du Jour

5/02 Valérie GUESDON, épouse SOLLIER, lieu-dit La Chantardière

28/01 Christopher ONFROY, 22 rue Joseph Lancelot

31/01 Marie-Noëlle BOSSARD épouse BRISSIER, 25 Les Ogodières

2/02 Toussaint JOLYS, lieu-dit Le Point du Jour

5/02 Valérie GUESDON, épouse SOLLIER, lieu-dit La Chantardière

## SAISON CULTURELLE

Sous réserve des conditions sanitaires

**Vendredi 12 mars** à 20h30, à l'Abri de l'Isle à Brie, **concert de Frédéric CHOPIN Jazz Project.**

Plonger au cœur de la musique de Frédéric CHOPIN, voyager entre les notes, jouer avec les rythmes et se laisser porter par l'improvisation.

La musique de CHOPIN est un puits intarissable pour un trio de jazz. Tout public.

Plein : 6€, Réduit : 4€, Famille : 13€

Autour du spectacle : **Jeudi 11 mars** à 19h au Hang'Art de Janzé, conférence tout public dès 11 ans sur *comment passe-t-on d'un répertoire classique au jazz ? Qui était Frédéric CHOPIN ?...*

Gratuit, sur réservation.

**Mercredi 31 mars** à 14h et 17h à la salle Sévigné à Martigné-Ferchaud, **pièce de théâtre « Hans & Greutel » par la Cie Bob Théâtre.**



*C'est presque le même titre, c'est presque la même histoire, avec les presque mêmes personnages, mais voilà, c'est pas pareil. Si bien sûr, il y a la mère qu'est méchante, un peu comme une sorcière mais en pire, le papa qu'est bon comme du bon pain, sauf que la croûte elle est molle et il y a le fils Hans et la fille Greutel. Ça ressemble pas mal quand même, non ?!*

Tout public à partir de 5 ans.

Tarifs : Plein : 6 €, Réduit : 4 €, Famille : 13 € et groupe 3 €

➔ 02 99 43 64 87

## EVS CROCQ'VACANCES

Ateliers parents /enfants : Les ateliers sont des actions prioritaires qui seront maintenues sur instruction ministérielle. **Samedi 13 mars** à 10h à l'Espace de Vie Sociale : on a tous un petit grain de poésie, venez réaliser un **bricolage poétique** dans le cadre du printemps des poètes.

Inscription obligatoire.

• **Coup de pouce scolaire** : Il reste des places les jeudis après l'école pour les élèves du CE1 au CM1 scolarisés à Retiers.

Votre enfant manque de confiance en lui, les devoirs à la maison sont un problème, les difficultés scolaires s'accumulent : le coup de pouce scolaire organisé par l'espace de vie sociale en partenariat avec l'école, la CAF et la commune de Retiers, peut vous aider !

➔ 02 99 43 69 27



# CONSEIL MUNICIPAL 8 FÉVRIER 2021

## AVENANT MARCHÉ DOJO, DANSE, ESPACE JEUNES

Approbation d'un avenant d'un montant de 456.16 € HT pour le lot n°16 (Entreprise Bernard Electricité) pour la mise en œuvre de deux prises de courant complémentaires portant le marché du lot n°16 de 126 000,00 € HT à 126 456,16 € HT.

Prochain conseil lundi 8 mars

## TRAVAUX RUE LANCELOT

Approbation de l'étude technique détaillée du Syndicat Départemental d'Énergie 35, décrivant le projet d'effacement des réseaux électriques rue Lancelot, ainsi que l'estimation financière d'un montant de 155 387,95 €.

## DEMANDES DE SUBVENTION

- **Nouveau cimetière** : L'Assemblée sollicite une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 30% du montant HT des travaux plafonnés à 200 000 € pour le projet d'extension du cimetière communal ainsi que pour le cheminement piéton.
- **Amendes de police** : Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'aménagement d'une voie à sens unique de la rue Guynemer vers la place St Exupéry afin de sécuriser la circulation et le stationnement des cars scolaires et des élèves.
- **Propriété Édouard MAHÉ** : L'Assemblée sollicite une subvention auprès de la Région au titre de la restauration-valorisation des édifices publics concernant la mise hors d'eau et hors d'air de la propriété « Champlaisir » d'Édouard MAHÉ afin de préserver le bâti et les œuvres du peintre.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2019 du SMICTOM sur l'élimination des déchets.

## CENTRE DE VACCINATION

Dans le cadre du déploiement de la campagne de vaccination anti-covid, les professionnels de santé de Roche-aux-Fées Communauté et du secteur de la Guerche et les élus locaux sont mobilisés pour l'ouverture d'un **centre de vaccination à Retiers**, au centre polyvalent. L'Agence Régionale de Santé a donné son aval, mais à ce jour, la décision de la Préfecture est en attente.

Un **numéro unique** est mis en place pour prendre un rendez-vous pour se faire vacciner. Vous devez contacter le **0805 690 821** du lundi au vendredi de 9h à 17h (suivant la disponibilité des doses vaccinales). **En aucun cas, la mairie ne gère ces prises de rendez-vous.**

Les personnes de 75 ans et plus ou en situation de handicap domiciliées sur la commune rencontrant des difficultés liées au déplacement vers le centre de vaccination, peuvent contacter  
➡ le CCAS au 02 99 43 41 82  
➡ ou le service de transport à la demande de Roche aux Fées Communauté au 02 99 43 64 87

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil municipal décide d'engager deux révisions allégées du Plan Local d'Urbanisme :

- **Révision allégée N° 1** : sur les secteurs Bellevue, Le Houssay, et Fromy notamment sur le long de la 2x2 voies dans le but de pouvoir répondre aux besoins des entreprises à venir ;
- **Révision allégée N° 2** : sur un secteur d'habitat situé perpendiculairement à la route de Martigné-Ferchaud, au Sud du lotissement du Soleil Levant portant sur la suppression d'un linéaire inscrit par erreur en tant que linéaire bocager et qui est en réalité composé de haies vives plantées dans le cadre du lotissement.

## ACQUISITION DE PARCELLE

L'Assemblée décide d'acquérir une parcelle (AD n°186), sise 6 rue Victor Hugo d'une superficie de 1106 m<sup>2</sup>, au prix de 64.000 €, hors frais, soit 57,86 €/m<sup>2</sup>, en prévision d'aménagements dans ce secteur.

## CIMETIÈRE - ROUTE DE DROUGES

Le Conseil municipal approuve le projet d'extension du cimetière communal, route de Drouges, au stade de la phase PRO, pour un montant estimatif de 479 016,25 € HT.

## DÉPLACEMENTS DE LIGNE ELECTRIQUE

L'Assemblée autorise le Maire à signer les conventions de servitudes avec Enedis leur permettant de réaliser des travaux sur les ouvrages de distribution d'électricité situés sur le domaine communal.

## PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal prend acte des lignes directrices de gestion des ressources humaines pour la Commune de Retiers. Elles sont applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une période de 6 ans, et révisables à tout moment. Ces lignes visent à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, à fixer les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels et à favoriser les recrutements.

## PROJET DE NOUVEAU QUARTIER EN CENTRE VILLE

Le projet d'urbanisation dans le centre-ville, à proximité de la rue Pavie se peaufine. Initialement prévus en mars, les plans de ce projet ne seront finalement affichés dans le hall de la mairie qu'en avril (en raison des conditions sanitaires actuelles). Nous vous communiquerons davantage d'éléments à ce sujet dans la prochaine Lettre mensuelle.

## RECENSEMENT CITOYEN

**Petit rappel : tous les jeunes nés en France en 2005 ayant 16 ans révolus** sont invités à se faire recenser à la Mairie (munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité).

Depuis novembre dernier, il est maintenant possible d'effectuer sa Journée de Défense et Citoyenneté en ligne. Pour cela, il faut que le jeune soit recensé en Mairie, qu'il n'ait pas pu participer à sa JDC pendant les périodes du confinement et qu'il possède un compte majdc.fr (si ce n'est pas le cas, vous pouvez le créer dès maintenant). Les personnes n'ayant pas transmis ces informations ou rencontrant des difficultés d'accès à internet ou étant dans l'impossibilité d'effectuer leur JDC en ligne, seront convoqués à la JDC en présentiel dès lors que les conditions sanitaires le permettront.

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les conditions météorologiques de mi-février vont déclencher les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin, et ce jusqu'à fin mars. Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement. Le principe d'urgence le plus efficace



consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz (chalumeau) permettant de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct. Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus. Attention également à vos animaux de compagnie !

## MOBILITÉ

Le « Coup de Pouce Vélo » est prolongé jusqu'au 31 mars 2021 ! Il vous permet notamment de profiter d'une **aide de 50 €** pour la remise en état de votre vélo. Objectif pour 2024 : tripler l'utilisation du vélo en France.  
➡ [www.coupdepoucevelo.fr](http://www.coupdepoucevelo.fr)

## VENTE DE COMPOSTEURS

Pour réduire vos ordures ménagères et fabriquer un excellent engrais, le SMICTOM Sud-Est 35 vous propose d'acquérir un **composteur à un tarif préférentiel**. En 2021, les dates de distribution des composteurs s'étaleront de mars à octobre, (**Retiers : samedi 26 juin**). Réservez votre composteur 1 mois maximum avant la date de distribution et profitez d'un bioseau offert. Tarifs : 150 litres : 20 € ; 300 litres : 25€ ; 600 litres : 35 € et Brass compost : 15 €  
➡ [www.smictom-sudest35.fr/](http://www.smictom-sudest35.fr/)



## EMPLOI

• **Job-dating : matinée de recrutement** avec l'agence Samsic emploi de Vitré **Mardi 2 mars** de 9h30 à 11h30 au Point Accueil Emploi de Retiers, 12 rue Louis Pasteur et **jeudi 11 mars** de 9h30 à 11h30 à la **Canopée** de Janzé. Munissez-vous de votre CV et privilégiez le rendez-vous.

• **Découverte des métiers** **Mercredi 3 mars** de 13h30 à 17h à la Canopée de Janzé, réunion d'informations sur les **métiers du transport**. Atelier ouvert à toutes et à tous, aux scolaires, actifs, demandeurs d'emploi. Gratuit sur inscription.

➡ [pae.janze@rafcom.bzh](mailto:pae.janze@rafcom.bzh), ou 02 99 47 16 67

## ÉCOLE ST-JOSEPH-STE-CROIX

Vous avez envie de découvrir l'école St Joseph - Ste Croix ? Vous avez prévu d'inscrire votre enfant à l'école en 2021-2022 ? Les **Portes Ouvertes** sont programmées le **samedi 27 mars** (entre 10h et 12h30). Suivant les conditions sanitaires, l'école accueillera les familles désireuses de visiter les lieux et de rencontrer l'équipe de maternelle et d'élémentaire. Il est également possible de prendre RDV avec Marie BAUX, la directrice. Dans cette perspective, n'hésitez pas à demander le partage de la vidéo de présentation qui précède le rendez-vous d'inscription. De nombreuses informations sont également consultables sur le site internet de l'école.  
➡ <https://stecroixstjoseph.toutemonecole.fr>

## CONFÉRENCES SENIORS

(Sous réserve des conditions sanitaires)  
**Lundi 15 mars** à 14h30 à la salle polyvalente, conférence sur **les mesures de protection juridique**. Réunion d'information sur les mesures de protection juridique, animée par une mandataire judiciaire. Pourquoi déclencher une mesure de protection juridique ? les différentes mesures, les alternatives, les démarches, qu'est-ce qu'un mandataire ?...  
Après la présentation, il sera proposé 1h de questions / réponses.  
**Mercredi 24 mars** à 14h30 à la salle polyvalente, conférence « **Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes** ». Un référent sécurité de la gendarmerie expliquera les différentes stratégies mises en œuvre par les délinquants mais surtout donnera des conseils sur les bons réflexes à avoir et les gestes à éviter.  
Sur inscription. Entrée gratuite. ➡ 02 23 55 51 44

## RESTOS DU COEUR

Les distributions alimentaires pour la campagne d'hiver des Restos du cœur ont lieu les mercredis, jeudis et vendredis matin de 8h30 à 11h30. Les locaux de l'association se situent au 10 rue du Douet aux Merles, à Janzé.

## DON DU SANG

**Vendredi 12 mars** de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Etablissement Français du Sang. En raison des règles sanitaires actuelles, merci de vous inscrire sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> Merci pour votre geste solidaire.

## TRANSPORT

Pour simplifier la vie de ses usagers et limiter les échanges de monnaie pour l'achat de titres de transports, le réseau BreizhGo propose un **nouveau service : le M-ticket**. Grâce à l'appli mobile BreizhGo M-Ticket, vous pouvez acheter et gérer vos tickets occasionnels directement depuis votre smartphone pour les lignes routières interurbaines du réseau BreizhGo.  
➡ 02 99 300 300 du lundi au samedi (8h-20h)



## ÉCOLE MATERNELLE EDOUARD MAHÉ

Vous pouvez, dès à présent, **inscrire votre enfant**, né en 2018 (ou de janvier à août 2019, en Toute Petite Section) à l'école maternelle publique de Retiers. Merci de vous rendre en mairie, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice, Madame CARDIN, pour visiter l'école.  
➡ 02 99 43 50 28 (de préférence le mardi) ou [ecole.0351631h@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351631h@ac-rennes.fr)

## COLLÈGE DE LA ROCHE AUX FÉES

**Samedi 27 mars** de 9h à 12h30, **portes ouvertes du collège** de la Roche aux fées à tous les élèves des écoles publiques et privées. Il est important de montrer aux familles le collège public dans lequel chaque enfant aura la garantie d'avoir une place à la rentrée. Guidés par les élèves, vous pourrez visiter l'établissement, découvrir de nouveaux outils pédagogiques, ainsi que les activités propres à l'établissement (classes bi-langues, ateliers, voyages...). Ce sera aussi l'occasion de rencontrer professeurs, surveillants et agents, qui sauront apporter les réponses aux questions que leur poseront parents et enfants. L'équipe de direction, la conseillère principale d'éducation et la gestionnaire seront également à votre disposition tout au long de la matinée.  
➡ 02 99 43 52 97



## MÉDIATHÈQUE

■ **Sélection de films** : du **1er mars au 30 avril**, la médiathèque de Retiers vous propose une sélection des adaptations BD au cinéma, pour tout public.  
■ **Exposition (sous réserve des conditions sanitaires)** : **Du 1er au 31 mars**, exposition de peinture d'Odile HAILLOT et Raymond GAUVIN.



■ **Les rendez-vous habituels** (si les conditions le permettent) : **Bébés lecteurs avec Fanny** : **mercredi 10 mars** à 9h30 et 10h15 pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.  
**La Tête dans les histoires** : **mercredi 10 mars** à 16h à partir de 4 ans, sur inscription. Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure.  
➡ 02 99 43 68 63

## CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

Compte tenu de l'incertitude actuelle liée à la pandémie, les ateliers n'ouvriront pas en mars ; pour le moment, il est difficile de se prononcer sur une date de reprise.

Ils font L'ACTU

## Devenir sapeur pompier

Devenir sapeur-pompier volontaire est une véritable démarche citoyenne en faveur des autres. Merci à tous ceux qui s'y engagent !



Depuis janvier 2021, deux nouvelles recrues viennent porter les effectifs du centre de secours de Retiers à 24 volontaires. Il s'agit d'Andréa BELLOIR, lycéenne, et d'Aurélien PERRAULT, 26 ans. Andréa confie vouloir être pompier depuis longtemps. Peut-être est-ce son grand père, pompier volontaire lui aussi, qui lui a transmis cette **envie de se rendre utile auprès des autres ? Besoin d'expérience bien différente du monde scolaire, action sur le terrain, besoin d'adrénaline, diversité et imprévu des interventions**, sont leurs leitmotivs. Pour Andréa, « pas besoin d'être un(e) athlète de haut niveau pour s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire ! ». **Un temps d'évaluation (tests physiques et exercices écrits) et une visite médicale** ont précédé leur recrutement. Démarré, maintenant, leur formation initiale. Elle va leur permettre d'acquérir des compétences adaptées aux missions exercées : **secours à la personne (80% des interventions du centre de Retiers), secours routier, incendie, opérations diverses**. Ce n'est qu'ensuite qu'ils pourront, partir en intervention. Jérôme PEZON, vont les épauler tout au long de cette formation.

**En 2023, le nouveau Centre de secours et d'incendie** sera situé à Retiers, proche de la gendarmerie. « Il est important de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers pour constituer une équipe stable et compétente avant d'intégrer le nouveau centre de secours. » explique Jérôme PEZON. Andréa et Aurélien participent donc à renforcer l'équipe et préparer l'avenir mais « Il faudra encore travailler pour recruter d'autres sapeurs-pompiers volontaires ». Si vous avez entre 18 et 55 ans, si vous êtes motivés par le secours aux autres, que vous soyez formés ou non, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre au 06 83 35 55 56 !